

Infos pratiques

Année 2026 / 2027

RENTREE SCOLAIRE

La rentrée des élèves aura lieu :

Mardi 1er septembre à 9 h 45 pour les élèves de 6^e,
y compris les 6^e du dispositif Ulis.

Fin des cours à 16 h 30.

Mercredi 2 septembre :

. à 9 h 30 pour les 5^e et tous les autres élèves du
dispositif ULIS

. à 9 h 45 pour les 4^e

. à 10 h 00 pour les 3^e.

Le premier jour, il n'est pas utile d'apporter toutes les fournitures : la trousse, une pochette avec des feuilles, ainsi que le **cartable** suffisent (Distribution de l'agenda – Cahier de liaison).



HORAIRES DE COURS

Voici les horaires du collège pour l'année 2026/2027.

Dans la mesure du possible, nous privilégierons le démarrage des cours à 9 h, surtout en classe de 6^e et 5^e, mais les emplois du temps étant en cours de constitution, ils ne pourront vous être donnés qu'à la rentrée. (Les horaires inhabituels permettent une arrivée confortable aux jeunes se déplaçant en car scolaire).

Matin :

8 h 05 à 9 h 00*

9 h 00 à 9 h 55

Récréation

10 h 10 à 11 h 05

11 h 05 à 12 h 00 **

Après-midi,

13 h 30 à 14 h 25

14 h 25 à 15 h 20

Récréation

15 h 35 à 16 h 30

* selon l'emploi du temps.

** selon leur emploi du temps, les externes peuvent sortir à 11 h 40, si autorisation.

ACCUEIL DES FAMILLES

Heures d'ouverture du secrétariat : 8h00 - 12h00 et 12h45 - 17h00, fermé le mercredi.

Nous sommes à votre disposition sur rendez-vous.

Le professeur principal reste l'interlocuteur privilégié des familles, mais les autres professeurs sont également disponibles pour vous rencontrer. (N'hésitez pas à nous faire part au plus tôt de vos doutes ou questionnements).

PHOTOS INDIVIDUELLES ET DE CLASSES

Les photos individuelles et de classe auront lieu le vendredi 11 septembre. Les familles pourront acheter les photos de groupe et / ou les photos individuelles (celles-ci ne sont pas utilisables pour les cartes d'identité).

Par ailleurs, certains clichés seront pris pendant l'année à usage interne ou pour les besoins de communication du collège (plaquette, album-souvenir, film de présentation + site internet, page Facebook...)

Les parents ne souhaitant pas que leur enfant soit photographié individuellement en ont averti l'établissement lors de l'inscription.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Le service de cars de la communauté d'agglomération de Morlaix dépose les enfants aux abords du lycée Notre Dame du Mur Le Porsmeur. Il existe deux arrêts possibles en fonction de votre ville de départ.

Dans les deux cas, vos enfants pourront entrer directement sur le site afin de ne pas se mettre en danger en circulant sur la rue :

- Du Pôle d'échange multimodal (PEM) de la gare de Morlaix, les enfants descendront les marches devant le lycée pour entrer sur le site par le porche, rue du Dr Prouff, et accéderont au collège St Augustin en remontant l'allée des Tilleuls, située entre le lycée et le collège.
- De la rue du Poulfanc, devant le lycée Notre Dame du Mur – Le Porsmeur, les enfants rentreront par le portillon qui les conduit au collège par le chemin intérieur.

Une surveillance sera assurée à ces deux entrées, matin et soir.

Les cartes de bus sont à demander à Linéotim 02 98 88 82 82 ou www.lineotim.com pour Morlaix et son agglomération.

Pour les élèves qui utilisent le train ou le car SNCF, les inscriptions se font en ligne <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/finistere> . La demande d'abonnement est à faire à la gare de Morlaix.

ASSURANCE

Au collège, les élèves bénéficient tous d'une assurance "individuelle accidents" couvrant les risques encourus par l'enfant de son propre fait, ainsi que d'une assistance en cas de voyage. Cette assurance scolaire, contractée par le collège auprès de la mutuelle St Christophe, ne remplace pas la responsabilité civile obligatoire pour le chef de famille. Elle ne couvre donc pas les dommages causés à autrui.

BOURSES DE COLLEGE

Vous serez informés à la rentrée de l'ouverture de la campagne de bourse. En complétant le dossier d'inscription en ligne de votre enfant, vous nous avez déjà informés de votre souhait de déposer un dossier ou non.

ETUDES

Le matin, une étude surveillée accueille les élèves qui arrivent avant leur 1^{er} cours. (L'accueil des élèves est assuré sur la cour dès 7h30).

Ils doivent aussi obligatoirement s'y rendre dans les cas suivants : permanence, absence d'un professeur.

Le soir, une étude fonctionne jusqu'à 18h15 les lundis, mardis et jeudis, et jusqu'à 18h00 les vendredis. Elle est facturée forfaitairement par trimestre quels que soient la durée et le nombre de jours d'inscription.

L'étude se déroule au C.D.I. L'utilisation des ordinateurs y est possible si besoin.

RESTAURATION

3 modes de restauration sont proposés aux familles (Externe, demi-pensionnaire ou lunch-box). Le positionnement se fait pour l'année via l'inscription en ligne. Des modifications sont possibles jusqu'à mi-septembre sur Ecole Directe.

Les horaires de cours ont été modifiés, ce qui nous oblige à faire manger les élèves avec lunch-box dans un autre espace que le self.

FOURNITURES, LIVRES SCOLAIRES

La liste de fournitures est jointe à cette circulaire. **Eviter d'acheter du matériel luxueux ou superflu.**

Un agenda – cahier de liaison sera distribué à chaque élève, de la 6^e à la 3^e à la rentrée. Il n'est donc pas nécessaire d'en acheter un.

NUMERIQUE

« Ecole directe » est notre système administratif de stockage et d'échange de données.

Ecole Directe permet de suivre la scolarité de vos enfants (suivi des notes, de devoirs, les absences, circulaires...).

Attention ! Vos enfants ont un espace différent du vôtre. Ils n'accéderont qu'à leur compte, alors que vous pourrez, sur votre espace, accéder aux comptes de tous vos enfants scolarisés dans l'ECAM.

RENCONTRE AVEC LES ENSEIGNANTS

Pour tous les niveaux, une réunion d'informations aura lieu en début d'année.

En classe de 6^e et 3^e, une réunion parents/professeurs est organisée en novembre afin de faire le point sur le trimestre écoulé.

En classe de 5^e et 4^e, la rencontre parents professeurs aura lieu vers les mois de janvier-février.

Tous les enseignants se tiennent à votre disposition à tout moment pour vous rencontrer. Vous pouvez convenir de la date et de l'heure par le biais du cahier de liaison ou via Ecole Directe.

INAPTITUDE E.P.S

En cas d'inaptitude au sport, un certificat médical est obligatoire indiquant le caractère total ou partiel de cette inaptitude ainsi que la durée de sa validité. La présence en cours est obligatoire pour les inaptes.

ABSENCE - RETARD

Si l'absence est prévisible, il faut présenter auparavant **une demande écrite** à la direction.

Si l'absence est imprévisible, il faut **avertir le collège** dès que possible et au plus tard le jour même. Il est possible de téléphoner à partir de 8 h.

Le motif de l'absence doit être porté sur l'agenda-cahier de liaison au retour de l'élève. Au-delà d'une semaine d'absence, le certificat médical est obligatoire.

En cas de retard, les parents signent l'agenda-cahier de liaison en donnant le motif du retard s'il est connu par eux.

Nous vous rappelons que l'assiduité scolaire est obligatoire et que les séjours de vacances en période scolaire ne constituent pas un motif valable d'absence.

REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur de l'établissement se trouve dans l'agenda – cahier de liaison. Les parents doivent en prendre connaissance et le signer dès la rentrée.

Il n'y a pas de possibilité de sortie de l'établissement en cours de journée et spécialement à l'heure du déjeuner pour les élèves inscrits au self.

Les retenues ont lieu le mercredi après-midi au lycée Notre Dame du Mur – Le Porsmeur.

TELEPHONE PORTABLE

L'utilisation du téléphone portable est interdite dans l'enceinte du collège. Il doit être éteint. (cf. règlement)

En cas d'urgence, les élèves ne doivent pas hésiter à demander à téléphoner depuis **le bureau de la Vie Scolaire**.

OBJETS PERDUS

L'établissement ne peut être tenu pour responsable des objets perdus. Deux précautions très importantes : **marquer les affaires, ne pas se munir d'objets de valeur ou de sommes d'argent.**

Les objets perdus sont à réclamer au bureau de la Vie Scolaire. De nombreux objets trouvés ne sont jamais réclamés, ce qui est bien regrettable.

Il est encore possible de récupérer les vêtements, sacs de sports, chaussures... perdus cette année. Ceux-ci seront donnés à une association caritative après la rentrée.

Les clés de casier perdues ou non rendues seront facturées.

FERMETURE DU COLLEGE

Les services administratifs de l'établissement seront fermés du vendredi 11 juillet au jeudi 21 août.

Ces informations ainsi que les circulaires de rentrée sont consultables sur le site du collège : www.ecmorlaix.fr

CALENDRIER OFFICIEL DES VACANCES SCOLAIRES 2025 - 2026

TOUSSAINT : du vendredi 16 octobre après la classe au lundi 2 novembre au matin

NOEL : du vendredi 18 décembre après la classe au lundi 4 janvier au matin

HIVER : du vendredi 19 février après la classe au lundi 8 mars au matin

PRINTEMPS : du vendredi 16 avril après la classe au lundi 3 mai au matin